

Strasbourg, août 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Journées Internationales d'Information Retraite

Vous êtes, ou avez été, salarié(e) en Allemagne ?

Vous vous posez des questions à propos de votre future retraite allemande : à quel âge peut-on la demander ? Comment est-elle calculée ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à vos interrogations, la caisse de retraite allemande (Deutsche Rentenversicherung) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Alsace-Moselle (Carsat) organisent, à votre intention, des Journées Internationales d'Information Retraite les **18 et 19 septembre 2018** à la **Carsat - 36 rue du Doubs à STRASBOURG**.

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer, **exclusivement sur rendez-vous**, un conseiller retraite des caisses participantes.

Prise de rendez-vous sur [www.carsat-alsacemoselle.fr](http://www.carsat-alsacemoselle.fr)

Contact presse : [sophie.lebru@carsat-am.fr](mailto:sophie.lebru@carsat-am.fr)



**Carsat Alsace-Moselle**  
36, rue du Doubs  
67011 Strasbourg Cedex 1

[www.carsat-alsacemoselle.fr](http://www.carsat-alsacemoselle.fr)

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- la préparation et le paiement de la retraite ;
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.

- 5,7 milliards de prestations versés à 722.505 retraités
- 777.452 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
- 29.129 personnes aidées par le service social

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale